

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 17 décembre 2024

Délibération n° 106 - 2024 relative aux modalités de la campagne de sélection eCandidat pour l'année universitaire 2025-2026

Vu le code de l'éducation,

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve les modalités de la campagne de sélection eCandidat pour l'année universitaire 2025-2026.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	24
Majorité absolue	19	Membres représentés	7
Nombre de pouvoirs	7		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	23	Contre	4	Abstentions	4
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

Pour le président et par délégation,


le 18/12/2024 

La vice-présidente du conseil d'administration
Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : Calendrier sélection eCandidat 2025-2026

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : **19 décembre 2024**

Document mis en ligne le : **19 décembre 2024**